

Secteurs paysagers

- Paysage urbanisé
- Paysages agricoles et urbanisés du coeur du territoire
- Paysages boisés du "Bois de Flines", incluant les sablières
- Paysages des "Marais" dont — cours d'eau (le Décours, la Râches) ou canal structurant (la Scarpe)

Dynamique urbaine

- Centralité marquée
- Ilôt non bâti (agricole, jardins) en coeur
- "Boucle" d'urbanisation autour d'ilôt non bâti
- Limite franches d'urbanisation
- Limite diffuse d'urbanisation (existante), en continuité avec Coutiches (au Nord) et Marchiennes (à l'Est)
- Avancée de l'urbanisation (tendance en cours) constatée
- Zone de friche / renouvellement urbain

Éléments paysagers

- Ensemble paysager d'intérêt de la Charte du Parc
- Secteur de la Mer de Flines
- Perspective remarquable vers les sites miniers
- Cône de vue / respiration visuelle importante
- Alignement remarquables d'arbres
- Cavalier existant et effets de coupure
- Prolongement possible
- Limite communale de Flines-les-Râches

